

7 Juillet 2024 Bréchaumont (68)



Courses Adultes

























Mot du maire de Montreux-Vieux



C'est avec grand plaisir que la Commune de Montreux-Vieux accueillera le Championnat National sur Route de la Fédération Sportive et Gymnastique du Travail (FSGT) le 6 juillet 2024 pour les catégories suivantes : enfants, jeux, sprints, courses. Les minimes et cadets passeront par Valdieu-Lutran, Romagny, Magny et Montreux-Jeune. Le 7 juillet 2024, ce sera la Commune de Bréchaumont qui accueillera les autres catégories de compétiteurs.

L'équipe municipale souhaite la bienvenue à tous les coureurs élites et accompagnateurs.

La Commune de Montreux-Vieux bénéficie d'un lien fort avec les associations sportives qui proposent un large choix d'activités. Notre village est aussi une grande terre de cyclisme, l'Association Union Cycliste de Montreux-Vieux (UCMV) porte fièrement cet héritage et continue de le perpétuer à travers l'organisation de très nombreux évènements dans lesquels la petite reine tient une place de choix surtout pour notre jeunesse.

Fier que nos deux communes soient une fois de plus un rendez-vous incontournable de ce calendrier sportif, j'adresse tout mon respect et mon admiration pour les coureurs qui se battront dignement durant ces deux jours.

Enfin, nous souhaitons que coureurs et accompagnateurs puissent disposer d'un moment pour découvrir notre commune et son patrimoine. Cet évènement représente, nous en sommes certain, une opportunité pour la promotion touristique, sportive et culturelle de notre village.

Le Maire, Jean-Claude RINGWALD.









Mot du maire de Bréchaumont

Mesdames les présidentes, Messieurs les présidents des clubs sportifs, Mesdames, Messieurs,



Et chers amis sportif!

L'évènement de la finale nationale, dorénavant bien installé dans notre calendrier vise à célébrer les valeurs sportives que sont l'engagement, l'abnégation et le goût de l'effort. Que vous soyer sportifs acclamés ou bénévoles agissant dans l'ombre, vous partagez ces valeurs et apportez à notre commune ce supplément indispensable à son dynamisme.

Pour disposer d'une image de commune sportive, il faut parvenir à réunir trois éléments:

- des équipements, des locaux et des espaces à disposition,
- Des athlètes compétitifs,
- Et des dirigeants associatifs qui font du bénévolat une véritable vertu.

Je crois utile de rappeler le rôle primordial de ces derniers. Les bénévoles, constituent un socle sur lequel se bâtissent les plus beaux palmarès.

Chacun de vous, dans la discrétion de son implication, améliore le vie de nos concitoyens et permet, en particulier à nos enfant, de grandir sainement.

Ils est pour la commune un bien précieux et indispensable. Sans les bénévoles, jamais nos associations sportives, ne pourraient fonctionner.

Bien entendu, le souhaite avoir, également, un mt pour les athlètes. Je souhaite vous adresser ma sincère gratitude, à vous qui portez plus haut et plus loin vos exploits.

D'autre part, 2024 sera année sportive, jugez-en! Les 6 et 7 juillet 2024, Bréchaumont hébergera, le Championnat National route 2024. permettez-moi de finir ce mot, qui se veut être un hommage aux acteurs du sport par cette dernière pensée.

Le sport a pour vertu de transmettre à vos enfants l'esprit de conquête, et lorsqu'un collectif le compose, il est alors synonyme d'entraide et d'ambition. La compétition ne prend tout son sens que dans l'accompagnement de ces valeurs. Vive le sport et que les meilleurs gagnent.





Mot du Président de la Communauté de Communes Sud Alsace Largue



Chers amateurs de cyclisme,

Je suis ravi de voir se dérouler sur le territoire communautaire le Championnat National de Cyclisme sur Route qui se tiendront les 6 et 7 juillet 2024 à Montreux-Vieux, au cœur du Sundgau, dans le Sud de l'Alsace.

Le Sundgau est un territoire unique, façonné par l'agriculture, l'élevage et un patrimoine bâti caractéristique. Ses paysages sont une fusion harmonieuse de vallées verdoyantes et des premières collines du Jura, offrant un cadre idéal pour les amoureux du vélo. Vous serez charmés par notre région, quel que soit votre niveau de cyclisme, que ce soit sur les parcours VTT ou les pistes cyclables.

Le slogan "Sundgau, terre de vélo!" résume parfaitement notre passion pour ce sport. Nous vous attendons avec enthousiasme à Montreux-Vieux en juillet 2024 pour partager cette aventure cycliste. Profitez de votre séjour pour découvrir nos villages, déguster la cuisine locale et visiter notre patrimoine. Le Sundgau vous ouvre ses bras chaleureusement.

À très bientôt pour célébrer le vélo et la beauté de notre région.

Cordialement,

Vincent GASSMANN







Mot du Président de la commission cycliste

L' Alsace, une histoire d'organisations...



La belle histoire du vélo FSGT dans le Haut-Rhin Le cyclisme faisait partie du paysage de la FSGT dans notre région dès les années 1930. Nous avons des archives qui font état de courses cyclistes FSGT dans notre région à cette époque. Et puis, l'activité avait complètement disparue dans les années d'après guerre suite aux difficultés de notre Fédération dans le Département à cette période. Au début des années 1970, ce sont nos amis de Franche Comté qui ont permis le retour de cette activité dans notre Département. Le cyclisme était à l'époque particulièrement développée dans le Territoire de Belfort dans les Clubs d'entreprises comme Bull, Alstom, Peugeot, etc.... C'est donc tout naturellement que le vélo s'est installé à la FSGT d'abord dans les entreprises haut-rhinoises. Le maillon fort dans notre département était le Club Sportif d'Entreprise des Mines de Potasses d'Alsace, club qui a disparu aujourd'hui avec l'arrêt de l'exploitation de la Potasse en Alsace. Et puis le vélo a fait des émules. Entre les cyclistes, les vététistes et les cyclotouristes cela fédère plus de 30 clubs et représente plus de 1000 licenciés dans notre Comité. Très rapidement nous avons pris notre place dans le développement des activités fédérales à la FSGT.

En quelques lignes voici les organisations réalisées au sein de la commission cycliste d'Alsace :

- -1984 National Route FSGT dans la région de Mulhouse
- -2001 National de VTT FSGT au Waldeck à Mulhouse
- -2009 National de VTT FSGT à Storckensohn
- -2015 National de VTT FSGT à Muhlbach / Munster (+450 participants)
- -2019 National de VTT FSGT à Retzwiller
- -2022 National de Cyclo-cross FSGT à Muhlbach/ Munster
- -2023 National de VTT et VTT Marathon FSGT et au Champ du feu
- -2024.....National Route FSGT à Montreux-vieux....

Le comité alsace se lance dans une ultime organisation nationale fsgt le 06 et 07 juillet 2024 prochain, avec un parcours sélectif et vallonné, qui conviendra parfaitement à tout participants et qui décernera sans nuls doutes les titres de champion national à des coureurs complets et audacieux.

Le CD 68 FSGT, la commission cycliste d'alsace FSGT, ainsi que le club local de Montreux-vieux, auront à cœur de faire découvrir une région exceptionnellement belle, dynamique et accueillante avec des gens envieux de bien faire, histoire de partager des moments conviviaux et l'occasion de repartir avec les plus beaux souvenirs de notre région sundgovienne.

Aujourd'hui, c'est un Comité Départemental fort de 56 clubs et de 2700 licenciés et la Commission Régionale de Cyclisme d'Alsace qui sont heureux de vous accueillir et tout faire pour que l'organisation de cette manifestation vous assure un bon déroulement des compétitions, mais aussi un très bon séjour dans notre Alsace.

Joël Kempf







Le Mot du Président de l'Union Cycliste de Montreux-Vieux



Notre association du haut de ses quatorze ans est très fière d'organiser son deuxième National FSGT, le premier en VTT en 2019 et le route cette année sur deux communes Montreux-Vieux pour les jeunes et Bréchaumont pour les adultes;

Preuve est que lorsque des passionnés s'investissent dans le monde associatif , tout devient possible même en ruralité.

Nous mettrons tout en œuvre pour que cette manifestation restera gravée dans la mémoire des participants.

Aussi nous nous devons de souligner l'accueil positif que nous avons eu de la part de nos élus, maires, président de la com-com et des élus régionaux.

Un grand merci aussi à tous nos partenaires privés qui nous soutiennent depuis des années pour que cette manifestion devienne une réussite humaine et sportive.

Un grand merci à tous les bénévoles sans qui cette manifestation ne pourrait avoir lieu.

Bienvenue à toutes et tous dans notre cher Sundgau terre de vélo.

Pour l'UCMV Gérard Berchiat







Nos champions (es) UCMV et podiums pour les épreuves départementales:

Classement Trophée LARGER-VTT

* Poussine: 1 Pade DORGNIER

* Pupilles: 1^{er} Jules VINCENT

* Junior: 1^{er} **Dylan RIETH**

Classement Challenge DNA-ROUTE

* Cadet: 2ème Paul-André DUBAIL

* Junior4: 1 er Dylan RIETH

Classement Trophée DNA-Cyclo-Cross

* Minime: 1er Noé DORGNIER

* Junior: 2^{ème} Dylan RIETH

Classement des grimpées

* Master: 1^{er} Joël EHRET













Merci aux partenaires de l'UCMV !!

























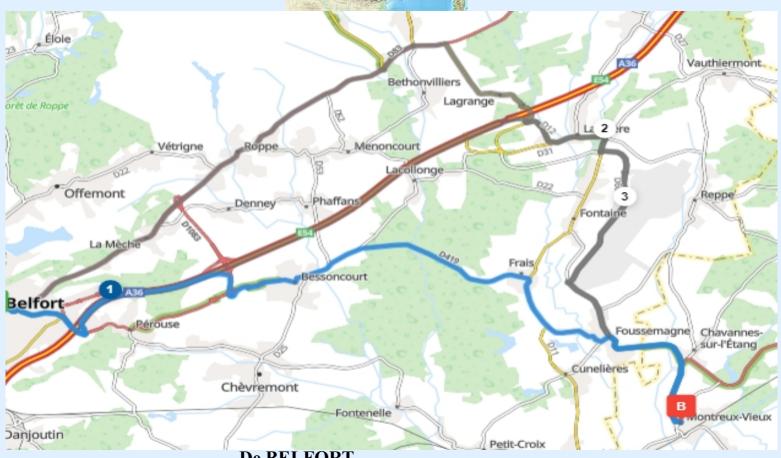






ACCES à **MONTREUX-VIEUX**





De BELFORT

Via D419 21 min 17 km 2,45 € 2.97 kg CO₂

Via A36 2 31 min 22 km + 4 km 5,91 € dont 3,00 € de péages + 3 € 3.52 kg CO₂

Via D83 D60 3 30 min + 8 min 23 km + 6 km 3,32 € 4.02 kg CO₂

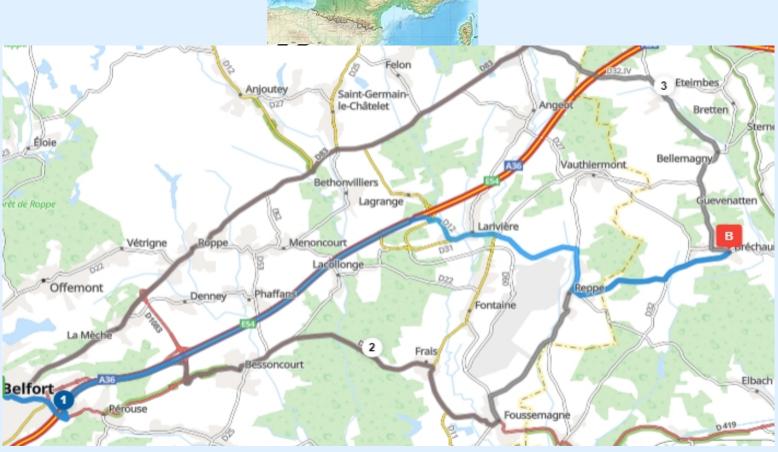






ACCES à BRECHAUMONT

Bréchaumont



De BELFORT



Via A36 D419	2	Via D83 3
③ 26 min + 6 min		② 29 min + 9 min
21 km		23 km + 3 km
□ 3,07 € -3 €		□ 3,29 € -2€
3.72 kg CO₂		3.98 kg CO₂







ACCUEIL

À Montreux-Vieux

Au Temple

Vendredi de 15 h a 18h30 remise des dossards et transpondeurs des écoles de vélo cadets et minimes.

Samedi de 7h30 à 8h30 remise des dossards et transpondeurs des cadets et minimes.

de 7h30 à 9h00

remise des dossards des écoles de vélo

de 9h 30 à 18h30 remise de dossards et transpondeurs Ancien / Féminine / Juniors









ACCUEIL

À Bréchaumeont

Dimanche de 7h00 a 13h30

Salle des Fêtes

remise des dossards et transpondeurs des catégories : Anciens / Féminines / Juniors / Vétérans / Super Vétérans / Espoirs / Seniors









HORAIRE et PROGRAMME VENDREDI 5 & SAMEDI 6 JUILLET

Vendredi de 15 h a 18h30 remise des dossards et transpondeurs cadets et minimes.

remise des dossards des écoles de vélo

Samedi de 7h30 à 8h30 remise des dossards et transpondeurs des cadets et minimes.

de 7h30 à 9h00 remise des dossards des écoles de vélo

de 9h 30 à 18h30 remise de dossards et transpondeurs Ancien / Féminine / Juniors

- 8h45 inauguration (coupure du ruban)
- 9h00 départ des minimes G/F 3 tours 38,1 km
- 9h15 réunion d'information des écoles de vélo
- 9h45 jeux des écoles de vélo
- 11h00 départ des cadets G/F 4 tours 50,8 km
- 13h00 control de développements des écoles de vélo
- 13h45 sprint des écoles de vélo
- 14h30 épreuve route des écoles de vélo
- 16h15 goûter
- 17h30 remise des récompenses et pot de l'amitié







HORAIRE et PROGRAMME DIMANCHE 7 JUILLET

de 7h00 a 13h30

remise des dossards et transpondeurs des catégories : Anciens / Féminines / Juniors / Vétérans / Super Vétérans / Espoirs / Seniors

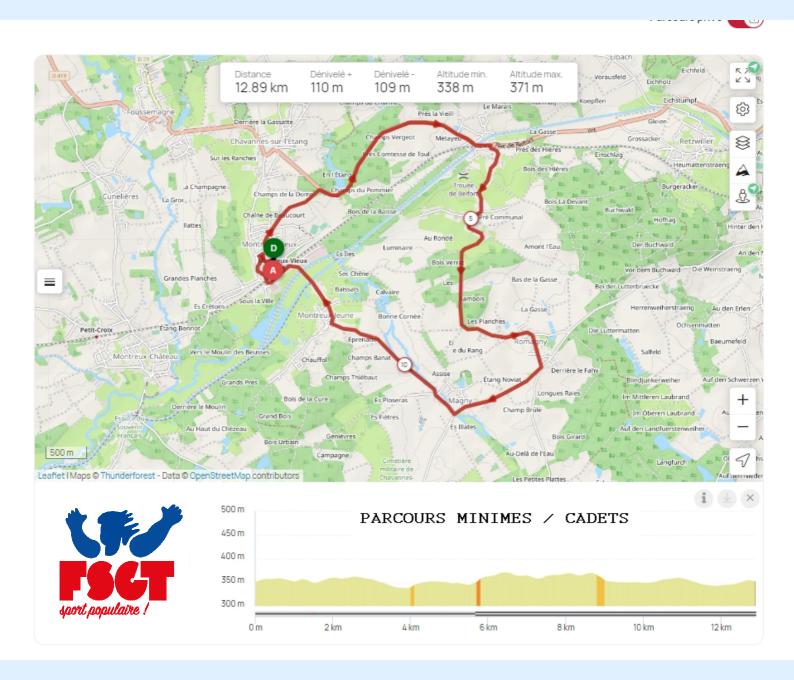
- 7h30 réunion d'information
- 7h50 inauguration (coupure du ruban)
- 8h00 départ des Ancien 5 tours 59,7 km
- 8h05 départ des Féminines 5 tours 59,7 km
- 8h10 départ des Juniors 5 tours 59,7 km
- 11h00 départ des Vétérans 7 tours 83,3 km
- 11h05 départ des Supers Vétéran 6 tours 71,4 km
- 14h30 départ des Seniors 8 tours 95,2 km
- 14h35 départ des Espoirs 7 tours 83,3 km
- 18h30 remise des récompenses et pot de l'amitié







CIRCUIT MINIMES G/F & CADETS G/F

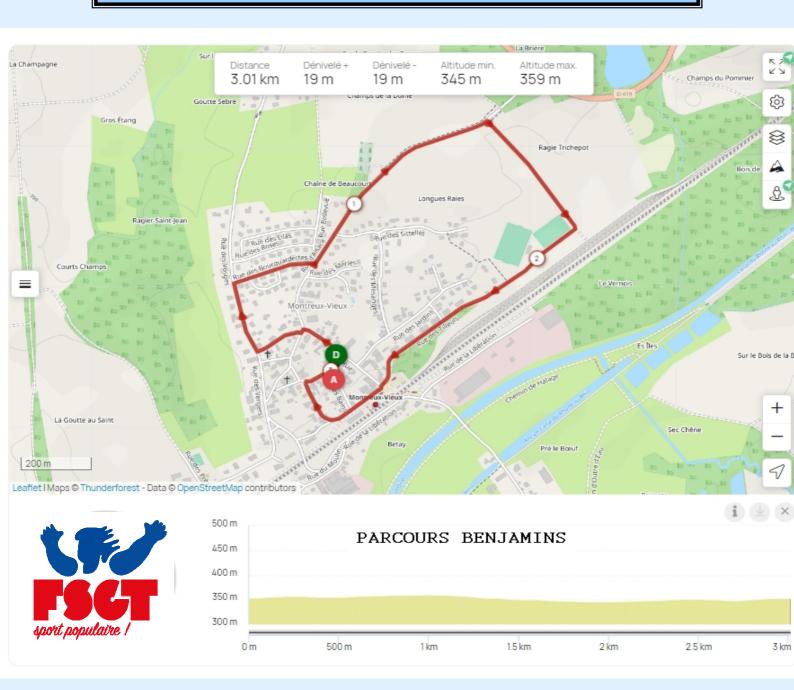








CIRCUIT BENJAMINS G/F









CIRCUIT POUSSINS G/F & MOUSTIQUES G/F









CIRCUIT PUPILLES G/F









CIRCUIT JUNIORS / SENIORS / VETERANS SUPERS VETERANS / ANCIENS











HOTELS

Campanile Belfort - Bessoncourt

à Bessoncourt, 47 chambres 9 km

Premiere Classe Belfort

à Belfort, 68 chambres 11.3 km

Au Logis des Ours Belfort Nord

à Offemont, 35 chambres 12.9 km

Novotel Belfort Centre Atria

à Belfort, 79 chambres 13.1 km

Grand Hôtel Du Tonneau D'Or

à Belfort, 52 chambres 13.2 km

Hôtel Vauban

à Belfort, 14 chambres 13.3 km

Kyriad Belfort

à Belfort, 59 chambres 13.3 km

Apparthotels à Bréchaumont

https://ville-data.com/apparthotel/carte/Brechaumont-68-68050#gsc.tab=0

Hotels à Bréchaumont

https://fr.hotels.com/de10942367/hotels-brechaumont-france/

Hotels à Montreux-Vieux

https://fr.hotels.com/de504965/hotels-montreux-vieux-france/

https://www.commune-mairie.fr/hotels/montreux-vieux-68215/

ibis Styles Belfort Centre

à Belfort, 51 chambres 13.8 km

ibis budget Belfort Sud Bavilliers

à Bavilliers, 49 chambres 14.1 km

Au Lion d'Or

à Burnhaupt Le Haut, 23 chambres 16.1 km

Le Coquelicot

à Burnhaupt Le Haut, 26 chambres 16.4 km

Le Royal

à Mooslargue, 80 chambres 17.1 km

Hotel Restaurant A La Couronne D'Or

à Bourbach-le-bas, 7 chambres 17.7 km







CAMPINGS

Camping de Masevaux 14 RUE DU STADE 68290 MASEVAUX 06 33 49 44 88

https://www.masevaux-camping.fr/?utm_source=Google&utm_medium=My%20Business

Camping Alsace Les Castors 4 Rte de Guewenheim, 68520 Burnhaupt-le-Haut 03 89 48 78 58

https://www.camping-les-castors.fr/

Camping Montreux-Vieux:

https://www.jetcamp.com/fr/france/alsace/haut-rhin/montreux-vieux/

Camping Des Eurockéennes 8 D13, 90300 Lachapelle-Sous-Chaux 03 84 22 46 58

LIENS UTILES

Les Offices de tourisme proches de Bréchaumont

https://www.villorama.com/ville/brechaumont/tourisme.html

Sud Alsace Largue

https://www.sudalsace-largue.fr/office-de-tourisme.htm

Office du tourisme du Sundgau

https://www.sundgau-sud-alsace.fr/

Office du tourisme d'Alsace

https://www.visit.alsace/

Office du tourisme de la ville de Mulhouse

https://www.tourisme-mulhouse.com/

Office du tourisme de la ville de Colmar

https://www.tourisme-colmar.com/fr/







HÉBERGEMENT Gîtes & Maisons d' hôtes

GITES DE FRANCE BAS -RHIN

https://www.gites-67.alsace/fr

GITES DE FRANCE ALSACE

https://www.gitesdefrancealsace.net/fr

GITES DE FRANCE HAUT -RHIN

https://www.gites.fr/departement_gites_haut-rhin_68.html

CHAMBRES D'HOTES HAUT -RHIN

 $\underline{https://www.chambresdhotesdecharme.com/chambre-hotes/france/alsace/66-haut-rhin}$

CHAMBRES D'HOTES BAS-RHIN

https://www.chambres-hotes.fr/departement chambres-hotes bas-rhin 67.html



RESTAURATION - RÉSERVATIONS

RESPONSABLE :PrénomAdresse				
Tél. portable :				
SAMEDI MIDI	SAMEDI SOIR	DIMANCHE MIDI	DIMANCHE SOIR	
Pâtes bolognaises	Tarte flambée	Pâtes bolognaises	Crudités	
Fromage râpé	Nature ou gratinée	Fromage râpé	Pâté en croûte	
Salade	Salade	Salade	Chips	
Assiette de fromage	Éclaire Vanille/café/chocolat	Assiette de fromage	Kouglof glagé	
Tarte	Café	Tarte	Ou	
Pain	Care	Pain	Glace	
Café		Café	Café	
Les repas seront servis avec eau.				

Samedi 6 juillet 2024

Midi	11h00 à 14h30 Enfant de moins de 10 ans	 12 €uros : 9 €uros :
Soir	20h30 Enfant de moins de 10 ans	 10 €uros : 8 €uros :
Dimanche 7 juille	et 2024	
Midi	12h30 à 13h30 Enfant de moins de 10 ans	 12 €uros : 9 €uros :
Soir	20h30 Enfant de moins de 10 ans	12 €uros : 9 €uros :
		Total :

RÉSERVATIONS

Pour que les repas soient pris en compte, les réservations doivent être accompagnées du chèque de règlement établi à l'ordre du C C A

A retourner avant le 18 juin 2024 à : Gérard Berchiat





JEUX

Pucerons:

Jeu n°4 : slalom simple Jeu n° 2 : Passage étroit Jeu n°9 : slalom piquets Jeu n° 17 : Simple huit

Moustiques et Poussins :

Jeu n°4 : slalom simple

Jeu n° 1: entonnoir

Jeu n° 9 : slalom piquets

Jeu n° 2 bis : Passage étroit courbe (chicane)

Jeu n° 6 : slalom inégal Jeu n° 17bis : Simple huit

Pupilles et Benjamins :

Jeu n° 12 : slalom quille sous pédalier

Jeu n° 1: entonnoir

Jeu n° 24 : prise et pose bidon

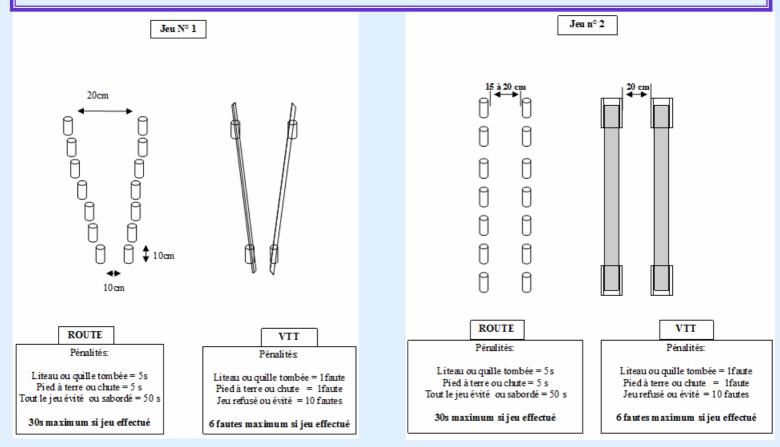
Jeu n° 2 bis : Passage étroit courbe (chicane)

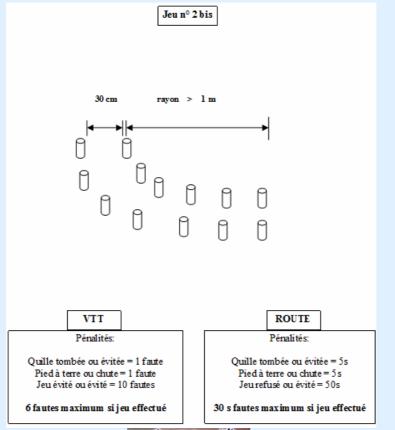
Jeu n° 6 : slalom inégal Jeu n° 19 : Double huit







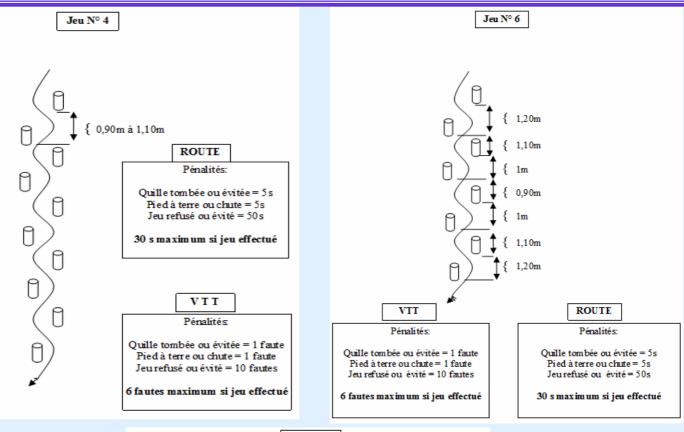


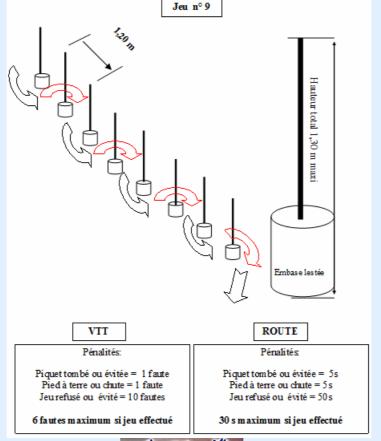










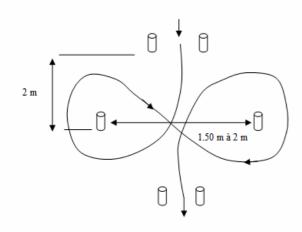








Jeu Nº 17



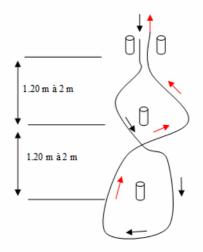
VTT

Pénalités:

Quille tombée ou évitée =1 faute Pied à terre ou chute =1 faute Erreur sens de circuit (si fléchage) = 5 fautes Jeu refusé ou évité = 10 fautes

ROUTE Pénalités

Quille tombée ou évitée =5s Pied à terre ou chute =5s Erreur sens de circuit (si fléchage) = 10s Jeu refusé ou évité = 50s Jeu Nº 17 Bis

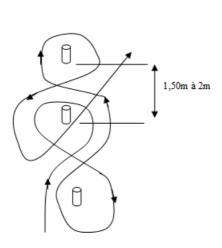


VTT Pénalités:

Quille tombée ou évitée =1 faute Pied à terre ou chute =1 faute Erreur sens de circuit (si fléchage) = 5 fautes Jeu refusé ou évité = 10 fautes ROUTE Pénalités

Quille tombée ou évitée 5s Pied à terre ou chute = 5s Erreur sens de circuit (si fléchage) = 10s Jeu refusé ou évité = 50s

Jeu Nº 19



VTT

Pénalités:

Quille tombée ou évitée = 1 faute Pi ed à terre ou chute = 1 faute Erreur sens de circuit (si fléchage) = 5 fautes Jeu refusé ou évité = 10 fautes ROUTE

Pénalités:

Quille tombée ou évitée = 5 s Pied à terre ou chute = 5 s Erreur sens de circuit (si fléchage) = 10 s Jeu refusé ou évité = 50 s





Règlement du Championnat National F.S.G.T. Route 2024



Le label "Champion National" est accordé dans toutes les catégories.

- Pour les féminines : Un maillot à la première de chaque catégorie et sans aucune condition relative au nombre de participantes.
- Dans la catégorie ancien homme de 70 ans et plus, si plus de 15 participants de 3 comités différents au départ, un maillot sera attribué au premier, et une médaille aux trois premiers.

Qualification:

Les sélections sont départementales, pas de sélections régionales.

Ces championnats sont ouverts aux adhérents dont la licence FSGT a été validée avant le 01 avril 2024 et répartis dans les catégories d'âges suivants :

- Minimes (F/G) né(e)	s en 2010 et 2011 -	- Vétérans nés	entre 1975 et 1984
- Cadets (tes) né(e) s	en 2008 et 2009	- Super Vétérans nés	entre 1965 et 1974
- Juniors nés	en 2006 et 2007	- Anciens nés	en 1964 et avant
- Espoirs nés	entre 2002 et 2005	- Féminines nées	en 2007 et avant
- Seniors nés	entre 1985 et 2001	(d	e junior à ancienne)

Chaque concurrent(e) devra courir dans sa catégorie d'âge.

Chaque épreuve sera limitée à 200 coureurs. Chaque comité départemental ne pourra pas engager plus de 15 coureurs dans chaque catégorie d'âge, concernant la catégorie féminine, il n'y a pas de quota dans les catégories d'âge. Chaque comité départemental pourra proposer plusieurs coureurs remplaçants (ces remplaçants seront validés et pourront se présenter le jour du championnat si un coureur titulaire est absent).

- * -Chaque coureur uniquement licencié F.S.G.T. (homme ou femme) devra justifier sa participation à un championnat départemental, ou régional, ou inter-régional <u>de la spécialité</u> (route) de la saison en cours, ou à trois (3) épreuves vélo F.S.G.T. (hors championnats fédéraux) du ler juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours.
- * -Chaque coureur multi-licencié (homme ou femme) devra avoir été licencié avant juin de l'année précédente sauf pour les minimes et cadets, et justifier sa participation à douze (12) épreuves Vélo F.S.G.T., huit (8) pour les minimes et les cadets (hors championnats fédéraux) du 1er juin de l'année précédente au 31 mai de l'année en cours, dont un championnat départemental ou régional ou inter-régional de la spécialité (route) de la saison en cours.
- * -Tout coureur (H ou F) détenteur d'une licence F.F.C. en 2023 et possédant + de 200 points (pour les hommes) et + **100 points** (pour les femmes) au classement national de cette fédération établie à la fin de la saison (<u>31 octobre 2023</u>) ne pourra prendre part à ces championnats Nationaux FSGT 2023.
- * <u>De même, tout coureur</u> (H ou F) ayant été classé 1^{ère} catégorie ou <u>OPEN 1</u> à la F.F.C. au cours des 6 dernières années, ou y ayant marqué + de 200 points pour les hommes, et + 100 points pour les femmes, au cours des 2 dernières saisons ne seront pas admis.
- * -Voir règlement national Article 15

Engagement:

- Les engagements se font en ligne, un lien sera envoyé au responsable des engagements le 31 mai 2024, et la clôture se fera le 10 juin 2024.

<u>APRÈS CETTE DATE, IL NE SERA PLUS POSSIBLE DE MODIFIER LES LISTES</u> Seuls seront enregistrés ceux validés par le comité du coureur.

- Le règlement financier s'effectuera sur le formulaire prévu à cet effet avant le 15 juin 2024.
- Tarif des engagements : 13€

Tenue vestimentaire:

Chaque coureur d'un même comité devra revêtir un maillot identique par catégorie, dans la mesure du possible. Les Champions départementaux et régionaux sur route devront revêtir leur maillot distinctif.

Matériel:

- Le port du casque à calotte rigide est obligatoire durant toute la durée de l'épreuve. Pour la sécurité des participants, <u>les caméras sur le casque</u>, <u>vélo ou le concurrent sont interdites.</u>
- Le développement maximum sera de 7,01 m pour les minimes garçons et filles (un contrôle sera effectué).
- Le développement des cadets et cadettes est libre.
- Les boyaux devront être parfaitement collés.
- L'utilisation de toute sorte de matériel et de roues est autorisée. Les embouts de guidon devront être obturés, les vélos à assistance électrique et vélos couchés sont interdits, ainsi que les vélos de contre la montre et de cyclo-cross.
- · Les adaptateurs sont interdits.

Prise des dossards:

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence dûment remplie avec : la photo, la signature du coureur, le contrôle médical et le timbre fédéral avec assurance (pour les clubs qui ont une assurance spécifique, prière de fournir un justificatif dont la validation devra être garantie par le comité ou l'affiliation a été prise. Le coureur devra justifier de son identité par un document autre que sa licence.

La prise des dossards est close 30mn avant le départ de l'épreuve.

Plus aucun dossard ne sera remis après la clôture officielle le dimanche 13 heures même pour les locaux

Il sera demandé un chèque de caution de 70 Euros pour le retrait du transpondeur.
Un chèque par transpondeur.

Déroulement des épreuves :

Les distances pour chaque épreuve seront adaptées au profil du circuit et de l'ordre de :

*	Minimes	= 40km	* Seniors	= 100km
*	Minimes Féminines	= 30km	* Vétérans	= 80km
*	Cadets	= 60km	 * Super Vétérans 	= 70km
*	Cadettes	= 40km	* Anciens	= 60km
*	Juniors	= 80km	* Féminines	= 60km
*	Espoirs	= 90km		

L'appel des coureurs se fera nominativement 15 minutes avant l'heure de départ. Chaque coureur devra avoir un pied à terre. L'ordre des départs se fera champion sortant, puis suivra le 1^{er} engagé du 1^{er} comité du classement par équipes de la catégorie de l'année précédente, puis le 1^{er} engagé du 2^{ème} comité du classement par équipes de la catégorie de l'année précédente, puis le 1^{er} du 3^{ème} comité du classement par équipes de la catégorie de l'année précédente et ainsi de suite, puis le 2^{ème} engagé du 1^{er} comité du classement par équipes de la catégorie de l'année précédente, puis le 2^{ème} engagé du 2^{ème} comité du classement par équipes de la catégorie de l'année précédente, etc..

Pour les comités qui n'étaient pas classés ou non participants l'année précédente, ils seront mis à la suite de chaque série dans le même ordre, et toujours dans l'ordre de réception des inscriptions au secrétariat du CNAV. Les champions départementaux, régionaux ou inter-régionaux ne sont plus appelés devant.

C'est au comité ou à la commission cycliste d'inscrire ses coureurs dans l'ordre préférentiel.

Dans l'avant dernier tour, les commissaires pourront faire descendre tous concurrents retardés, ceux-ci se verront classés à leur place.

Seuls les véhicules suivants seront autorisés sur le circuit : voiture ouvreuse, directeur de course, voiture dépannage neutre des échappées, voiture commissaire derrière peloton (prise des coureurs lâchés), voitures neutres de dépannage (trois maximum), véhicule premiers secours, voiture balai, tous ces véhicules seront en liaison radio avec le podium d'arrivée.

Pour des raisons de sécurité, les représentants fédéraux prennent les décisions qui conviennent (Exemple ils peuvent décider de retarder une épreuve).

Changement de matériel :

Le changement de roue et de vélo est autorisé sur toute la longueur du circuit et entre équipiers. Il n'y a plus de voiture neutre sur les épreuves.

Ravitaillement:

Le ravitaillement sera autorisé durant la durée de chaque épreuve dans une ou deux zones fixées par les organisateurs. Il se fera exclusivement par piétons sur le côté droit de la chaussée. Pour des raisons climatiques, et sur décision de commissaires il pourra être autorisé sur tout le parcours sauf à 1 km avant et après de la ligne d'arrivée.

Récompenses fédérales :

Le champion national se verra remettre le maillot de champion fédéral, les trois premiers une médaille fédérale.

En cas d'absence d'un concurrent (H/F) à la remise des récompenses, celles-ci ne seront pas données à une autre personne (sauf cas exceptionnel).

Lors de la remise des récompenses, les coureurs doivent être en tenue, si cela n'était pas le cas, les représentants fédéraux peuvent décider de ne pas remettre les récompenses.

Un prix d'équipe avec label "champion fédéral par équipe" sera remis sur trois coureurs dans chaque épreuve. Seule la première équipe recevra une coupe.

Présence obligatoire des trois coureurs de la catégorie d'âge concernée et en tenue.

Echauffements:

L'échauffement est interdit sur le circuit pendant le déroulement des épreuves. Le passage sur la ligne d'arrivée est interdit lors du déroulement d'une épreuve et sera passible de sanction.

Respect de l'environnement article 23 du règlement National :

Aucun objet ne doit être jeté dans la nature par les coureurs ou tout accompagnateur (attention avertissement et jusqu'à exclusion).

- Chaque zone de ravitaillement doit avoir une zone de déchets située juste avant et juste après la zone de ravitaillement où les directeurs sportifs ou accompagnateurs auront la possibilité de se débarrasser de leurs déchets.
- Aux abords de la zone de départ et d'arrivée, l'organisateur doit prévoir une ou plusieurs zones de déchets où les coureurs et dirigeants auront la possibilité de se débarrasser de leurs déchets.

Comportement sur les épreuves article 24 du règlement National :

Les comités sont responsables de leurs coureurs, dirigeants pendant la durée des épreuves et les réceptions. Pour tout comportement inadmissible, le comité impliqué pourra être sanctionné de la non participation aux futurs championnats nationaux.

Sanctions:

Le non-respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur. Toute transgression au critère de qualification pourra entraîner la suspension <u>d'UN AN</u> du comité du coureur concerné.

Réclamation:

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des comités dans un délai de 15 jours après le championnat à l'adresse suivante :

Collectif National des Activités Vélo de la F.S.G.T. 14-16 Rue de SCANDICCI 93508 PANTIN CEDEX





Règlement du Critérium National F.S.G.T. Route Des Ecoles de Vélo 2024



Préambule:

La responsable des écoles de vélo est sous la responsabilité des 2 co-responsables fédéraux.

Tout changement au programme établi par l'organisateur (lieu, parcours, horaires), ne peut se faire qu'avec la validité de ce dernier et des co-représentants fédéraux.

La responsable de l'épreuve est : Sylvie CREUZENET

Qualification:

Le Rassemblement est ouvert aux adhérents F.S.G.T. dont la licence à été validée avant le 01 avril 2024, répartis dans les catégories d'âges suivantes :

Moustique né(e) en 2018 et 2019 Pupille né(e) en 2014 et 2015 Poussin(e) né(e) en 2016 et 2017 Benjamin(e) né(e) en 2012 et 2013

Ce Rassemblement se disputera en INDIVIDUEL par catégorie, Moustique Garçon, Moustique Fille, Poussin Garçon, Poussin Fille, Pupille Garçon, Pupille Fille, Benjamin et Benjamine.

Le Rassemblement n'est pas limité. Un challenge sera établi par comité.

- Les engagements se font en ligne, un lien sera envoyé au responsable des engagements le 31 mai 2024, et la clôture se fera le 10 juin 2024.

APRÈS CETTE DATE, IL NE SERA PLUS POSSIBLE DE MODIFIER LES LISTES

Seuls seront enregistrés ceux validés par le comité du coureur.

-Le règlement financier s'effectuera sur le formulaire prévu à cet effet avant le 15 juin 2024

Tarif d'engagement : 3€

Seuls seront enregistrés ceux validés par le comité du coureur. Pas d'engagements de club ou individuel.

Matériel:

Le port du casque est obligatoire sur le vélo même en dehors des épreuves.

Chaque concurrent ne devra posséder qu'un seul vélo. Tout changement entraînera la mise hors course du coureur (sauf sur incident mécanique constaté).

Pour la sécurité des participants, Interdiction à toute caméra sur le vélo, casque ou sur le concurrent.

Le changement de roues est autorisé.

Développement 5,60 m uniquement pour les poussins et Pupilles, et de 6,40 m pour les Benjamins. Pas de blocage de dérailleurs.

Les cales pied avec courroie ou blocage automatique ne sont pas obligatoires pour l'épreuve des jeux d'adresse Les boyaux doivent être parfaitement collés.

Prise des dossards :

La prise des dossards se fera individuellement sur présentation de la licence dont la validation devra être garantie par le Comité du coureur.

Déroulement des épreuves :

Les horaires sont à consulter dans la plaquette du Fédéral Route

<u>SAMEDI</u>

Jeux d'adresse

- 1 parcours pour les Moustiques et Poussins
- 1 parcours pour les Pupilles et les Benjamins

Sprint

- Individuel chronométré Moustiques (60 m maxi)
- Individuel chronométré Poussins (60 m maxi)
- Individuel chronométré Pupilles et Benjamins (80 mètres maxi)

Route pour les trois catégories (course directe)

- 0 km 800 Maxi pour les Moustiques,
 Soit une durée de 3 mn
- 3 km Maxi pour les Poussins, Soit une durée de 6 mn
- 5 km Maxi pour les Pupilles, Soit une durée de 15 mn
- 10 km Maxi pour les Benjamins, Soit une durée de 20 mn

Règlement technique

Epreuve d'Adresse:

Moustiques, Poussins, Pupilles et Benjamins : les jeux sur la plaquette du National Route.

1) Principe:

Epreuve individuelle et chronométrée. Le temps réel réalisé par chaque coureur sera majoré par les pénalités correspondantes aux fautes commises par les concurrents.

2) Tracé des parcours :

Les tracés des parcours d'adresse seront transmis à toutes les équipes participantes ou tous les Comités au minimum un mois avant la date du Championnat.

3) Barème des pénalités :

- A Refus d'obstacle : passage délibéré à côté d'un obstacle, la pénalité sera de 30 secondes pour chaque obstacle.
- B Fautes : chaque faute sera pénalisée de 5 secondes (6 fautes maximum par obstacle). Sont considérées comme fautes :
 - Bidon non pris ou mal posé ou tombé. En cas de non prise ou de lâchage du bidon une première fois, deux autres essais seront obligatoires. En cas de non prise à la troisième fois, le concurrent sera pénalisé d'une faute ou de deux fautes si le bidon est mal posé. Ensuite, il pourra continuer son parcours.
- Le concurrent aura le droit de garder les deux mains au guidon pendant le port du bidon.
- Pied à terre.
- Quilles ou piquets tombés ou non contournés ou sortis de leur emplacement marqué au sol.
- Entonnoir renversé totalement ou partiellement.

4) Reconnaissance des parcours jeux d'adresse:

- Aucun concurrent ne sera autorisé à s'entraîner sur les parcours, l'infraction à cette règle entraînera la mise hors course du coureur.
- La reconnaissance se fera avant le départ du premier concurrent par les coureurs et les responsables de chaque équipe.
- Toute demande d'explication se fera à ce moment.
- Aucune modification ne sera acceptée dès le départ du premier concurrent.
- Le temps non rectifié et le nombre de fautes de chaque coureur doivent être annoncés dès son arrivée.

Sprint:

Epreuve individuelle et chronométrée.

Route:

Epreuve en groupe et par catégorie sans partie neutralisée.

Les catégories enfants de moustiques à benjamins doivent avoir leurs courses spécifiques a chaque catégorie.

Les départs sont différés. Reconnaissance du parcours.

Accident - Incident:

La chute ou l'incident mécanique réparable ne sera pas prétexte à recommencer. Seul le bris de matériel, crevaison comprise ne permettant pas de poursuivre le parcours en vélo, et dûment constaté par les commissaires, pourra donner lieu à un deuxième départ après le dernier concurrent, sauf pour la Route. Le coureur qui abandonnerait une épreuve pour quelque raison que ce soit ne pourra marquer des points dans celle-ci. Il pourra par contre prendre part aux épreuves suivantes et concourir pour les classements généraux.

Discipline:

Tout coureur engagé sera soumis au respect des règlements du Critérium.

Toute manifestation intempestive des supporters d'une équipe à l'encontre des commissaires ou des participants entraînera la mise hors course du coureur.

Seul le responsable du coureur sera habilité à solliciter le jury d'appel en cas de contestation.

Classement:

Le classement s'obtiendra par l'addition des points marqués individuellement dans chaque épreuve.

Points marqués :

Point de la place obtenue dans l'épreuve.

En cas d'ex-æquo, il sera tenu compte du plus grand nombre de premières places, en cas de nouvelles égalités du plus grand nombre de places de deux et ainsi de suite.

Réclamation:

Le non respect d'un des articles du présent règlement entraînera la disqualification du coureur.

sport populaire!

Toute réclamation devra être adressée par écrit par l'intermédiaire des Comités dans un délai de 15 jours après le Critérium à l'adresse suivante :

Collectif National des Activités Vélo de la F.S.G.T. 14-16 Rue de SCANDICCI 93508 PANTIN CEDEX

